

2692

REPUBLIQUE DU SENEGAL
Un Peuple – Un But – Une Foi

**MINISTERE DU PLAN ET DU
DEVELOPPEMENT DURABLE**

Direction de la Planification Nationale

**EXPERIENCE SENEGALAISE EN MATIERE
DE SUIVI DES OBJECTIFS DU
MILLENAIRE POUR LE DEVELOPPEMENT**

Septembre 2005

SOMMAIRE

I. CONTEXTE.....	3
II. MECANISME DE SUIVI DES OMD AU SENEGAL	4
III. ETAT D'AVANCEMENT DES TRAVAUX	6
IV. PERSPECTIVES	10
V. CONCLUSION ET RECOMMANDATIONS	12

1. Contexte

Le Sénégal accuse un retard pour l'atteinte des Objectifs du Millénaire pour le Développement (OMD) de certains indicateurs alors que la tendance est favorable pour d'autres. Cependant il peut encore redresser la tendance actuelle d'ici 2015 et en supposant un montant adéquat d'Aide Publique au Développement (APD). De ce fait le Sénégal pourrait effectuer les investissements publics nécessaires pour surmonter les contraintes de capacité et atteindre les OMD.

Pour faire correspondre les politiques nationales avec les OMD, le Gouvernement est entrain de suivre un processus de planification en trois phases.

La première phase permet au Gouvernement de réaliser une évaluation des besoins qui compare la situation présente avec les cibles chiffrées des OMD, et qui détermine le dosage d'investissements publics nécessaires pour permettre au Sénégal d'atteindre les OMD d'ici à 2015. Cette évaluation des besoins recense les obstacles qui retardent le développement économique et la progression de la réduction de la pauvreté.

La deuxième phase de ce processus de planification consiste à développer un plan général sur 10 ans en vue d'atteindre les OMD. Les politiques recensées à ce stade, devront être élaborées à la faveur d'un processus de consultation intérieure et devront s'appuyer sur les résultats des évaluations de besoins en vue des OMD, afin de déterminer les mécanismes de production des biens et de services nécessaires.

Dans la troisième étape qui est en préparation, le Sénégal devra élaborer une stratégie de réduction de la pauvreté fondée sur les OMD sur la base de l'évaluation des besoins à long terme.

Le Projet du Millénaire travaille depuis 2004 avec le PNUD ainsi que les autres institutions spécialisées au sein des équipes de pays des Nations Unies et avec les institutions de Bretton Woods pour aider le pays à développer une telle stratégie de réduction de la pauvreté fondée sur les OMD. Le MDG Technical Support Center qui a été établi par le Projet du Millénaire à Nairobi offre un appui technique à travers tous les secteurs. Il est entendu que l'évaluation des besoins pour atteindre les OMD au Sénégal fournira la base pour la formulation du nouveau DSRP qui s'achèvera vers la fin de 2005. Ceci permettra au pays de programmer les dépenses publiques d'une manière transparente pour atteindre les OMD.

2. Mécanisme de suivi des OMD au Sénégal

En application des recommandations du Sommet du Millénaire, le Sénégal a sollicité et obtenu l'appui du PNUD pour la production du premier rapport national sur le « Suivi des Objectifs du Millénaire pour le Développement » pour l'année 2001.

Mais pour mieux systématiser cette activité et s'approprier le travail et les objectifs, dans le cadre de la préparation de son second rapport, le Gouvernement a décidé, avec l'appui des Agences du Système des Nations Unies, de mettre en place un dispositif permanent de suivi des engagements du Millénaire autour de la Direction de la Planification Nationale avec la mise en place d'un Comité National de Suivi.

Tous les ministères concernés, les Agences des Nations Unies, le secteur privé et la société civile, en particulier les ONG et les syndicats des travailleurs sont impliqués dans ces activités de suivi. De plus un plan d'action est élaboré chaque année pour le suivi et l'évaluation des réalisations des Objectifs du Millénaire pour le Développement et pour la pérennisation de la production du rapport annuel.

Ce dispositif et le plan d'action vont donc favoriser l'implication de tous les acteurs dans la production des rapports grâce à des ateliers nationaux d'échanges et de partage pour relever collectivement le défi. Le Plan d'Action Annuel indique les études à mener, fixe le nombre de séminaires à programmer pour une bonne évaluation des progrès dans l'atteinte des objectifs et le calendrier de finalisation du rapport. Le processus participatif reste de rigueur à tous les niveaux et constitue une donnée à notre méthodologie de travail.

Cette expérience du Comité de Pilotage a contribué au choix de notre pays comme pays pilote avec la conclusion d'une série d'activités avec le Millenium Project dont la mise en place de Groupes de Travail Sectoriels (GTS) avec l'appui du Système des Nations Unies et le Millenium Project. Cinq groupes de travail étaient créés après la visite du Professeur Jeffrey Sachs au Sénégal (février 2004). Le produit attendu des GTS était un programme d'investissement chiffré pour l'atteinte des OMD de 2005 à 2015. Un sixième groupe portant sur les infrastructures sera par la suite mis en place en raison de l'importance des secteurs d'appui à la production à l'atteinte des OMD. A présent, le nombre de groupes de travail est passé de six à huit sur recommandation du Millenium Project.

Pour contribuer à la mise en cohérence des initiatives et leur suivi, ces GTS, dirigés chacun par un ministère technique compétent, comprennent les experts du secteur et s'articulent au dispositif institutionnel existant. Une telle approche favorise la convergence de toutes les initiatives politiques du département autour du programme OMD. Les GTS ont aussi travaillé avec les experts compétents de la société civile, des bailleurs de fonds et des Agences du SNU y compris la Banque Mondiale. D'une manière générale, les GTS ont été responsabilisés pour conduire leurs travaux, élaborer leurs propres termes de référence, identifier leurs besoins d'assistance technique et même si possible, mobiliser des appuis auprès de leurs principaux partenaires.

De manière générale, les documents produits par les GTS partent de la situation de référence (indicateurs et politiques mises en œuvre) pour élaborer une planification stratégique (activités en cours, projection d'activités, coûts, chronogramme) capable d'accélérer des performances des secteurs pour l'atteinte des OMD.

3. Etat d'avancement des travaux

Il faut souligner que les six premiers groupes de travail avaient déjà déposé leurs conclusions en janvier 2005. A la suite d'une visite d'experts du Millenium Project dirigée par Guido Schmidt-Traud, le travail a été jugé de qualité. Cependant, il a été décidé de fonder l'évaluation des coûts sur les besoins et de focaliser les travaux du groupe Infrastructures sur leurs impacts directs sur la réalisation des OMD. A l'exception des groupes « Eau et Assainissement » et « Environnement et cadre de

vie », tous les autres étaient concernés par ce réajustement. L'état d'avancement des travaux est le suivant :

GTS « Création de richesses » : présidé par le CEPOD au nom du Ministère de l'Economie et des Finances, ce groupe s'est focalisé sur l'OMD n°1, à savoir éliminer l'extrême pauvreté et la faim, en intégrant la dimension Genre. Cette réflexion a été menée en se fondant sur trois axes essentiels : la contribution du secteur primaire à la lutte contre la pauvreté, la place du secteur privé rural non agricole en milieu rural et péri urbain et la prise en compte du genre dans la création de richesses. Au regard de ces indicateurs, notre pays se mobilise à la hauteur des enjeux. Son travail a tenu compte du Document de Stratégie de Réduction de la Pauvreté (DSRP) qui vise à doubler le revenu par tête d'ici 2015, généraliser l'accès aux services sociaux essentiels et éradiquer toute forme d'exclusion. Le CEPOD a assuré le financement de toutes les activités du groupe. Il reste une seconde phase à engager.

Il faut souligner qu'en matière de réduction de la pauvreté du fait de la mise en œuvre du DSRP, nous attendons les enquêtes prévues à ce sujet. Les résultats pourront être disponibles en 2006.

GTS « Santé » : partant des travaux en cours dans le domaine de la santé (Macro-santé, PDIS 2...) ce groupe présidé par le Ministère de la Santé, de la Prévention et de l'Hygiène Médicale, a mis l'accent sur le diagnostic disponible sur la mortalité infanto-juvénile, la mortalité maternelle et la tendance à la propagation des grandes endémies (VIH-SIDA, paludisme, tuberculose). Le financement des travaux a été assuré par l'UNFPA, l'UNICEF et le Millenium Project. L'OMS a apporté un appui technique. Pour ce qui est de la mortalité des enfants de moins de 5 ans, de l'amélioration de la santé maternelle et de la lutte contre le VIH/SIDA, le paludisme et d'autres maladies, les performances sont très encourageantes. Grâce au PDIS/PNDS, les tendances des évolutions de la mortalité des enfants et de celle des mères sont satisfaisantes. Pour le VIH/SIDA, le Sénégal avec un taux de prévalence en baisse et estimé à 0,7% en 2005, constitue même un modèle mais la pression doit être poursuivie surtout en milieu jeune.

En ce qui concerne la lutte contre la mortalité infantile les actions sont en cours comme le témoigne les indicateurs suivants :

- le pourcentage des vaccins de routine de la campagne élargie de vaccination est de 100% en 2003 ;
- les taux de couverture vaccinale sont largement satisfaisants et dépassent les 50%, toutes maladies confondues avec une pointe de 91,7% pour la tuberculose et 72,9% pour le plus bas avec la polio3 selon l' EDS IV de 2005.

En conséquence, le taux de mortalité infanto-juvénile est passé de 142,5‰ en 2000 à 121‰ en 2005 et le taux de mortalité infantile de 63,5‰ en 2000 à 61‰ en 2005.

Pour la santé de la mère, on peut noter un taux de 61,8% en 2005 pour les naissances assistées par le personnel de santé de qualité. Le taux de consultation prénatale est lui de 92,9% en 2005. En attendant la disponibilité du taux de mortalité le plus avec EDS IV, celui de 1992 est de 510 pour 100 000 naissances vivantes.

GTS « Education » : ce groupe s'est appuyé essentiellement sur les travaux du PDEF, en veillant à l'égalité entre les sexes. Ses objectifs spécifiques étaient de : (i) définir un programme d'atteinte des OMD relatif à l'accès à des enseignements de qualité dans l'élémentaire, le moyen, le secondaire et le supérieur ; (ii) mener une réflexion prospective sur le supérieur en y intégrant la question du genre ; (iii) définir un programme d'accès à l'enseignement professionnel ; (iv) définir un programme de développement axé sur la science, la technologie ainsi que leur institution au niveau local ; (v) définir un programme d'éradication de l'analphabétisme.

L'évaluation des besoins tient compte du PDEF qui doit s'exécuter jusqu'en 2010. En ce qui concerne l'éducation, la scolarisation totale sera atteinte en 2015 grâce à une bonne exécution du Programme de Développement de l'Education et de la Formation (PDEF) jusqu'en 2010 en plus d'un programme d'investissement fondé sur les OMD. Le taux de scolarisation dans le primaire est de 69,3% en 2003/2004 avec un taux d'achèvement de 48% net.

GTS « Eau et assainissement » : le Groupe de Travail Sectoriel (GTS) Eau et Assainissement a été mis en place par arrêté n°003371 du 23 mars 2004. Il a produit un document stratégique permettant l'atteinte des objectifs en 2015 pour le secteur de l'eau et de l'assainissement et un programme d'investissement. Piloté par le Ministère de l'Agriculture et de l'Hydraulique, ce groupe a bénéficié d'un appui de la Banque Mondiale à travers le Projet Eau à Long Terme, de l'UNICEF et d'un soutien technique des principaux partenaires y compris le PNUD et le Millenium Project.

Pour l'accès à l'eau potable, les actions en cours dans le cadre du Plan sectoriel Eau à Long Terme (PELT) vont être renforcées et complétées par le Programme d'Eau Potable et d'Assainissement du Millénaire (PEPAM).

L'accès à l'eau potable en milieu urbain en 2004 est de 85% pour l'urbain et 64% pour le rural. En matière d'assainissement le taux d'accès est de 57% en milieu urbain et 17% en milieu rural en 2004.

GTS « Environnement et cadre de vie » : présidé par le Ministère de l'Environnement et de la Protection de la Nature, ce groupe a travaillé à l'élaboration d'un programme d'investissement à long terme conforme à sa politique sectorielle et visant à atteindre les Objectifs du Millénaire. Un accent particulier est mis sur : (i) la mise en place d'un dispositif institutionnel et réglementaire efficace ; (ii) la promotion des activités génératrices de revenu et des infrastructures collectives combinant lutte contre la pauvreté et le renversement de la tendance à la dégradation de l'environnement ; (iii) la promotion d'une gestion et d'une utilisation rationnelle des produits chimiques ; (iv) la promotion de modes de production et consommation durables ; (v) l'amélioration de la gestion des ressources environnementales en milieu rural.

Ce groupe a également traité l'amélioration du cadre de vie des populations vivant dans les taudis en milieu urbain. C'est dans le domaine de l'environnement que les faiblesses sont remarquées en raison de sa dimension transversale et de son impact sur les performances économiques. Ces dernières années, un effort d'accumulation de connaissance a été mené ; ce qui a permis l'adoption d'une politique dont le programme d'investissement est fondé sur l'atteinte des OMD et à mobiliser les

ressources en conséquence. Les travaux ont été pris en charge par le PNUD et le Millenium Project. A présent le groupe réfléchit sur les modalités de mobilisation de ressources.

GTS « Infrastructures » : mis en place à la suite d'une sollicitation du Millenium Project, et pour combler le retard sur les groupes déjà fonctionnel. Ce groupe a été confié au Ministère du Plan et du Développement Durable. Son travail a consisté à une mise en cohérence de programme d'infrastructures existantes. Les rencontres du groupe avec les acteurs ont aidé à la collecte des documents dans les différents secteurs (Télécommunication, Routes, Aéroport, Ports...). Les investissements ayant un impact direct sur les OMD sont les pistes rurales de production, l'électrification des zones périurbaines et rurales, la téléphonie rurale et la navigation maritime. Le PNUD et le Millenium Project ont pris en charge le budget de ce groupe qui procède présentement à la mise à jour de son programme d'investissement.

GTS « Nutrition » : ce groupe dont les activités étaient initialement dévolues au groupe Création de richesse a été mis en place après la visite d'évaluation des experts du Millenium Project. De manière générale, la dimension transversale de la nutrition et ses implications sur la santé, l'éducation et la productivité du travail, le manque d'exhaustivité des besoins de financement, la faiblesse de sa prise en compte dans les autres secteurs et l'existence d'un cadre institutionnel de qualité ont justifié l'établissement de ce groupe. Il a bénéficié d'un appui technique du Centre de Nairobi et la Cellule de lutte contre la malnutrition a supporté l'intégralité de l'exercice.

Le groupe a produit une analyse approfondie de la nutrition et proposé des actions stratégiques d'intervention nutritionnelles visant l'atteinte des OMD au Sénégal.

Dans ce domaine également les performances sont bonnes : la prévalence de l'insuffisance pondérale modérée et sévère de 79,7%, le retard de croissance modérée et sévère de 16,4%. La couverture en vitamine A est de 78,9% en 2005.

GTS « Genre » : comme la question n'avait pas été bien traitée par les autres groupes à l'exception de celui qui traitait de la création de la richesse, ce groupe présidé par le Ministère de la Famille et du Développement Social a également été mis en place tout récemment. Il devra documenter les indicateurs sur l'OMD n° 3 intitulé « promouvoir l'égalité des sexes et l'autonomisation des femmes » et approfondir la prise en compte de la dimension genre dans tous les secteurs d'activités. Sur ce point, il faut souligner que notre pays est largement en avance par rapport aux pays de la sous région. L'élimination de la disparité entre sexes se poursuit énergiquement.

Parallèlement aux travaux des groupes, le Comité National de Pilotage a décidé d'utiliser Dev info comme outil de suivi des indicateurs.

Dans le cadre de l'amélioration des statistiques nationales, les pouvoirs publics sont en train de mettre en place un observatoire sur les conditions de vie et le service de la statistique va être muté en Agence nationale de la statistique.

Il y a lieu de souligner que les groupes de travail ont conduit leurs travaux dans un contexte difficile. En effet, le Comité de Pilotage ne disposant pas de budget propre était obligé de consacrer le plus clair de son temps à démarcher des projets publics ou des partenaires intéressés pour financer les activités des groupes sectoriels. Même la tenue de séminaire de partage pose parfois d'énormes difficultés.

4. Perspectives

La réflexion autour de ces différents travaux a permis non seulement d'identifier les pré-requis et des orientations stratégiques pour le futur, mais aussi de délimiter les domaines de responsabilités des différents partenaires. Les principales orientations stratégiques pour l'atteinte des OMD portent sur :

- La consolidation des efforts de convergences des initiatives de développement OMD-DSRP-NEPAD à travers l'exercice attendu de reformulation du DSRP ou de toute autre stratégie autour des OMD ;
- L'amélioration de l'effort d'investissement pour le renforcement des capacités notamment en ressources humaines et en infrastructures physiques et institutionnelles ;
- L'amélioration du cadre de gouvernance et du dialogue des politiques pour renforcer les partenariats à l'échelle nationale et internationale et consolider les appuis apportés à la société civile pour renforcer ses propres capacités ;
- L'amélioration souhaitée du niveau d'absorption des ressources de la coopération internationale pour permettre l'atteinte des OMD d'ici 2015 ;
- La construction des bases d'une appropriation réelle de ces objectifs par l'ensemble des acteurs ;
- L'articulation de façon étroite des exercices de prospective, de planification stratégique et de programmation afin de favoriser les synergies opérationnelles en matière de mise en œuvre et de suivi des OMD ;
- La reconnaissance de la contribution fondamentale des femmes au développement économique, social, politique et culturel et la prise en compte de l'équité de genre et de l'attention particulière en faveur des groupes les plus vulnérables ;
- L'amélioration de la mise en cohérence des stratégies et politiques sectorielles et transversales au niveau national et local dans l'esprit de la double planification ;
- La prise en charge des facteurs exogènes dans le suivi et l'évaluation des progrès en faveur des OMD et de l'incidence sur la vulnérabilité des économies ;

- La consolidation des rapports de suivi/évaluation des OMD par des travaux d'analyse permettant de formuler des recommandations pertinentes sur les orientations des politiques et les stratégies de mise en oeuvre opérationnelle ;
- Le renforcement du plaidoyer pour les politiques nationales et internationales et leur incidence sur la mise en oeuvre des OMD ;
- Le soutien aux initiatives en faveur de la réduction de l'endettement extérieur et de la mobilisation des ressources additionnelles pour la réalisation des OMD ;
- L'amélioration des politiques en faveur de l'insertion à l'économie mondiale et des dynamiques régionales ;
- La promotion de la recherche/développement aux bénéfices des pays et la valorisation des NTIC au regard des besoins exprimés ;
- L'établissement d'indicateurs de suivi du cadre de partenariat à l'échelle nationale ; tant en terme de mise en oeuvre des initiatives que de mobilisation de ressources ;
- La réalisation rapide d'études de factibilité des projets identifiés dans les programmes d'investissement sectoriels visant l'atteinte des OMD en vue de tenir rapidement des tables rondes avec les bailleurs pour la mobilisation des ressources ;
- Le renforcement de la synergie entre les secteurs et l'urgence à démarrer la mise en oeuvre des programmes d'investissement en raison du délai court nous séparant de l'horizon 2015.

La mise en perspective de ces orientations est urgente pour permettre au Sénégal de réaliser les OMD.

Conclusion et recommandations

Le processus participatif qui a fondé l'exercice a sans nul doute été déterminant dans la qualité des travaux. Il a également permis à chaque acteur et à chaque secteur de mieux mesurer l'impact de ces activités sur les autres. Des exemples concrets d'activités où les synergies sont nécessaires ont été vécus. Une telle démarche mérite d'être consolidée et poursuivie durant la phase d'exécution des programmes.

Il est également important d'améliorer l'efficacité du travail du Comité de Pilotage en le dotant de ressources humaines et financières plus prévisibles et plus importantes sous forme par exemple de projet d'appui.

Sigles

OMD	: Objectif du Millénaire pour le Développement
APD	: Aide Publique au Développement
PNUD	: Programme des Nations Unies pour le Développement
MDG	: Millenium Development Goals
DSRP	: Document de Stratégie de Réduction de la Pauvreté
PNUD	: Programme des Nations Unies pour le Développement
GTS	: Groupes de Travail Sectoriel
ONG	: Organisation Non Gouvernementale
SNU	: Système des Nations Unies
CEPOD	: Centre d'Etude des Politiques de Développement
UNFPA	: Fonds des Nations Unies pour la Population
UNICEF	: Fonds des Nations Unies pour l'Enfance
OMS	: Organisation Mondiale de la Santé
PDIS	: Programme de Développement Intégré de la Santé
PNDS	: Programme National de Développement Sanitaire
PDEF	: Programme de Développement de l'Education et de la Formation
PELT	: Programme Eau à Long Terme
PEPAM	: Programme d'Eau Potable et d'Assainissement du Millénaire
NTIC	: Nouvelles Technologies de l'Information et de la Communication